

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS1270

présenté par

M. Renson, M. Houlié et M. Person

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« professionnelle »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 143 :

« , au ministre chargé du budget et au Parlement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans une perspective de transparence et d'évaluation de l'efficacité de nos politiques publiques, le Parlement doit pouvoir prendre connaissance de ce rapport.